



Violence sur une ex petite amie 10j itt

Par **angel22960**, le **10/02/2009** à **22:15**

Bonjour mon ami est convoqué au tribunal pour violence sur son ex petite amie. Sachant qu'elle a 10j ITT et qu'elle a retiré sa plainte au dernier moment mais la plainte a quand même été enregistré. Il a déjà fait 15j de prison pour vol. Que risque t-il comme peine? Risque t-il la prison avec sursis, ferme ou une amende? merci